

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18746 - 73ÈME ANNÉE

Crise de la canne à sucre

Gélita Hoarau demande la venue de la ministre des Outre-mer à La Réunion



Gélita Hoarau et les parlementaires des Outre-mer étaient reçus hier au ministère des Outre-mer où ils ont rencontré Annick Girardin. La sénatrice de La Réunion a exposé la gravité du conflit entre Tereos et les planteurs. Compte-tenu de l'évolution de la situation et du fait que l'État soit partenaire dans la Convention canne, Gélita Hoarau a proposé à la ministre des Outre-mer de venir à La Réunion. La sénatrice a également rappelé que le préalable au développement est la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution. Voici son communiqué.

Gélita Hoarau a participé ce jeudi soir à une rencontre des parlementaires des outre-mer avec Annick Girardin, ministre des Outre-mer.

Au cours de cette réunion, la sénatrice de La Réunion a exposé à la ministre la gravité du conflit entre l'industriel Tereos et les planteurs au sujet de l'avenant de la Convention canne qui lie ces acteurs à l'État. Les divergences portent sur le prix de référence de la tonne de canne à sucre payée par l'industriel au planteur.

La sénatrice de La Réunion a souligné que la situation est en train de se tendre, avec l'entrée possible dans le mouvement de travailleurs d'autres secteurs économiques.

Compte-tenu de l'évolution de la situation et du fait que l'État soit partenaire dans la Convention canne, Gélita Hoarau a proposé à la ministre des Outre-mer de venir à La Réunion.

Dans sa réponse, Annick Girardin a déclaré que l'État recherche des solutions pour une issue au conflit cette semaine, à défaut, la ministre a évoqué la tenue d'une réunion à Paris avec les acteurs concernés.

Par ailleurs, Gélita Hoarau a également discuté avec la ministre de la question des Assises des outre-mer. Elle lui a indiqué que le préalable au développement est la suppression de l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution.

Paris, le 6 juillet 2017

« Tereos prend la population en otage »

Les planteurs ont continué leur mobilisation hier. Ils ont de nouveau dressé un barrage sur la route nationale devant la préfecture, au niveau du Barachois. Cela a provoqué d'importants embouteillages. Des planteurs se sont rendus à la centrale thermique du Gol. L'heure est à la solidarité entre les travailleurs pour faire aboutir les revendications. Toutes ces actions visent à faire céder Tereos. Grâce au combat de toute la filière, une aide d'État supplémentaire de 28 millions d'euros par an jusqu'en 2020 a été obtenue. Le gouvernement a décidé d'attribuer la totalité de cette somme à l'industriel qui veut tout garder pour lui et ne rien céder aux 3.000 livreurs de canne qui font fonctionner ses deux usines. Mer-

credi, le PCR avait rappelé que si Tereos touchait 16 millions d'euros de cette aide et les planteurs 12 millions, alors la revendication d'une hausse du prix de base de la canne de 6 euros par tonne est satisfaite et le conflit se termine. Ce n'est manifestement pas le choix de Tereos.

Après les transporteurs la veille, les planteurs ont reçu un nouveau soutien hier, celui de la CGTR.

Du côté politique, les planteurs ont reçu hier devant la préfecture la visite des députés Huguette Bello et Jean-Hugues Ratenon. Ils ont réaffirmé leur soutien exprimé dans la lettre commune qu'ils avaient adressé l'avant-veille au ministre de l'Agriculture et à sa collègue des Outre-mer.

Pour sa part, Gélita Hoarau a évoqué la gravité de la crise hier lors

d'une rencontre des parlementaires avec la ministre des Outre-mer. Elle a demandé à la ministre de venir à La Réunion pour contribuer à trouver une solution. L'État est en effet un acteur important de la filière, co-signataire de la Convention canne avec les planteurs et Tereos.

Les planteurs vont discuter des propositions formulées au terme de la négociation. Un Comité paritaire de la canne et du sucre pourrait éventuellement se tenir. Les planteurs restent déterminés face à l'intransigeance de l'usiner. Frédéric Vienne, président de la FDSEA, rappelle que « Tereos prend la population réunionnaise en otage ».

M.M.

La préfecture annonce moins de 7 millions d'euros pour les planteurs

3,5 euros par tonne, c'est environ la somme sur laquelle les discussions des représentants planteurs et industriels du CPCS ont abouti pour la revalorisation de la canne à sucre. C'est la préfecture qui a fait cette annonce dans un communiqué publié peu après minuit, quelques heures après la rencontre entre les parlementaires et la ministre des Outre-mer. Sachant que les planteurs revendiquent une hausse 6 euros par tonne du prix de référence de la canne à sucre payée par Tereos, cela représente 12 millions d'euros. C'est donc un écart de 5 millions d'euros. En voici de larges extraits.

La fin des quotas sucriers au 1er octobre 2017 et la mise en place d'une aide d'État de 38 millions d'euros pour l'industrie sucrière des DOM, dont 28 millions pour La Réunion, a conduit l'interprofession à débiter un cycle de négociations portant sur l'actualisation de la convention canne. Le comité paritaire de la canne et du sucre (CPCS) a organisé une série de réunions de concertation entre représentants des planteurs et des industriels à partir du mois d'avril 2017.

Le calendrier initial prévu par les parties et qui devait s'achever par

une assemblée générale du CPCS le 21 juin n'a pu être tenu suite à des divergences majeures et des incidents lors des premières réunions interprofessionnelles.

Les négociations se sont poursuivies du 6 juin au 6 juillet sous forme de nouvelles réunions bilatérales, permettant d'identifier de manière exhaustive l'ensemble des sujets relatifs à la filière et de formuler par écrit toutes les propositions pertinentes à ce stade. Le document ainsi établi conduit chaque partie à :

- exprimer de façon univoque les problèmes et les solutions proposées sur des sujets clairement identifiés ;
- réagir jusqu'à la formalisation des positions définitives de chacun ;
- établir les compromis et divergences sur les sujets que chaque partie aura mis sur la table des négociations ;
- stabiliser les progressions régulièrement enregistrées.

Ainsi, 13 sujets ont particulièrement fait l'objet de travaux :

- complément de prix en fonction du prix du sucre blanc sur le marché européen ;
- mesures incitatives à la coupe mécanisée ;
- prix de référence p0 ;
- prime bagasse production ;
- prime bagasse énergie ;
- prime de soutien à la compétitivité ;
- simplification des paiements ;

- amélioration de la productivité aux champs et foncier cannier ;
- MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques) épauillage mécanique ;
- aide à la trésorerie des planteurs ;
- revenus des planteurs ;
- revalorisation de l'aide à la production ;
- revalorisation de la prime complémentaire des accords de 2011.

Le processus de concertation mis en place arrive à son terme et les négociations ont abouti à des propositions concrètes. Il appartient au CPCS, de ratifier ou non ces mesures pouvant conduire à une revalorisation des revenus des planteurs de plus de 5 % en moyenne, correspondant à près de 7 millions d'euros par an, toutes contributions confondues.

Il dépend désormais que la bonne volonté des parties matérialise ces avancées significatives pour l'ensemble des planteurs.

Aussi, l'État sera attentif à la traduction de ces propositions dans l'actualisation de la convention canne.

Edito

La casse sociale avant la transition écologique

Le gouvernement a présenté deux plans hier. Le premier concerne le climat. Il comprend des mesures encourageantes visant à se conformer à l'Accord de Paris. Il s'agit notamment de la fin de la délivrance de permis de recherche de gisements d'hydrocarbure, ou de l'arrêt de la commercialisation des voitures à moteur thermique en 2040. Il reste donc moins de 25 ans pour réaliser cette transition. Pour La Réunion, ce sera un défi considérable étant donné le retard pris depuis 2010. Avant cette date, la Région Réunion travaillait sur la couverture de la route des Tamarins par des centrales photovoltaïques. Le but de ce chantier était de fournir de l'électricité pour alimenter les moteurs des voitures électriques. Depuis 2010, ce projet est au point mort, il est urgent de le relancer.

L'autre annonce du gouvernement est beaucoup moins encourageante. Il s'agit de l'application du plan d'austérité dans la fonction publique. Il confirme la suppression de 120.000 postes de fonctionnaires. Pour La Réunion, les conséquences seront dramatiques. En effet, l'état de pauvreté de la population rend encore plus important le besoin de services publics. Avec des effectifs en baisse, le service rendu se dégradera, ce seront les plus pauvres qui trinqueront.

Le gouvernement souffle le chaud et le froid. Il est important de remarquer néanmoins que les mesures d'austérité et de restriction des droits telles que la prolongation de l'état d'urgence ou les changements dans le Code du Travail sont discutées dès maintenant, tandis que l'application concrète de la transition écologique semble beaucoup moins urgente.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Parlement européen

Le rapport Omarjee sur les RUP adopté



Résultat du vote du Parlement européen en faveur du rapport présenté par Younous Omarjee.

Le Parlement européen a adopté à la quasi-unanimité le rapport de Younous Omarjee en faveur des régions ultrapériphériques (La Réunion, Mayotte, Guyane, Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin, Madère, les Açores et les Canaries). Par ce vote, le Parlement européen a réaffirmé son soutien unitaire pour les Outremer. Pour Younous Omarjee, ce vote massif est un signal très fort envoyé par le Parlement à la Commission.

Le rapport, examiné depuis plusieurs mois au Parlement, dresse une feuille de route concrète et ambitieuse pour la future stratégie pour les régions ultrapériphériques (RUP) que la Commission européenne doit publier après l'été.

Younous Omarjee est parti du constat que l'article 349 des traités européens - article qui octroie à l'UE le pouvoir d'adopter des mesures spécifiques aux RUP - n'était pas

suffisamment mis en oeuvre. C'est un constat partagé par l'ensemble des acteurs ultramarins, mais aussi par la Cour de Justice de l'Union européenne qui, en décembre 2015, a rendu un arrêt de principe pour une meilleure application de l'article 349.

« Les outremer n'en peuvent plus d'attendre », a déclaré le député ultramarin Younous Omarjee. « Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est de politiques européennes concrètes, performantes et rapides, pour l'emploi des jeunes, pour la pêche, pour l'accès des RUP à tous les programmes horizontaux de l'Union et aux réseaux transeuropéens de transport, d'énergie, de télécommunications. Tout ceci grâce à la pleine mise en œuvre de l'article 349 ».

« Mais surtout, nous avons besoin de transversalité et de cohérence », a insisté le député. « Comment ex-

pliquer que d'un côté, l'Union européenne soutienne notre développement économiques, et que d'importants efforts soient déployés dans la politique de cohésion, et que de l'autre, ces efforts soient annihilés par des politiques, comme la politique commerciale, qui jusqu'ici se refusent à la prise en compte des particularités des RUP ? ».

Dans cette optique, le rapport exhorte la Commission européenne à corriger cette incohérence en protégeant véritablement les filières ultramarines dans les accords commerciaux que l'Union européenne signe avec les pays tiers et qui sont souvent dévastateurs pour les économies fragiles des Outremer, comme le sucre de canne pour la Réunion ou la banane pour les Antilles.

Le rapport de Younous Omarjee demande également le renforcement du POSEI agricole (règlement agricole spécifique pour les RUP) et l'extension de ce modèle efficace à toutes les autres politiques européennes, notamment la pêche et le transport.

Au final, c'est une refonte totale de la relation UE-outremer que le Parlement prône, et sur laquelle l'Union européenne devra se baser à l'avenir. « L'avenir des Outremer sera vert comme leur extraordinaire biodiversité, et bleu comme les océans qui les entourent » a conclu Younous Omarjee.

La Commission européenne s'est félicitée du rapport Omarjee et s'est engagée à intégrer les propositions dans sa stratégie pour les RUP qui sera publiée au mois d'octobre ainsi qu'à examiner les possibilités d'application immédiates des recommandations du rapport.

In kozman pou la rout

« Domandé la pa défandu, rofizé la pa batu ! »

Mi pans mon bann léktèr i gnor pa kozman la. Par raport, moin lé sir é sèrtin sa in kozman zot la fine antann dann la boush bann z'ansien. Pou banna domandé, sa la pa in n'afèr défandi vi ké la pèrsonne ou i adrès out demann i pé dir aou non mé si avèk oui la poinn bataye, in non i tyé pa non pli. Donk, ou i pé domandé, si out domann lé onète na poinn rézon pou an avoir in gro problèm. Solman néna kant mèm in n'afèr é sa sé bann z'ansien l'aprann anou : domann siouplé, la pa in n'afèr intérésan toulbon. Lé pli valab domandé kan sé out droi : si i doi aou, normalman i pé pa rofizé. Sof si l'moun lé malfondé é moun malfondé, sa i mank pa. Si tèlman ké ou lé tazantan blizé bataye pou out droi. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Billet philosophique

Kosa i lé in krim kont l'humanité ?

Pou konèt ousa nou sava, i fo nou koné ousa nou sorte é kosa nou vé fé ansanm pou nout lavnir. Tout le monde à La Réunion connaît cette pensée philosophique réunionnaise, partagée avec les peuples du monde entier sur l'importance de la culture de notre mémoire historique pour construire ensemble une société vraiment humaine.



Abady Egata-Patché, Michel Latchoumanin et Jean-Régis Ramsamy.

Cela a été confirmé avec force vendredi dernier à l'Université de La Réunion, où l'association "Mémoire de Crève-Cœur" a organisé une conférence-débat sur le thème : « L'engagisme a-t-il été un crime contre l'humanité ? ». Lors de cette rencontre, son animateur, Jean-Régis Ramsamy, docteur en Histoire, était aux côtés de Michel Latchoumanin, professeur à l'Université, et d'Abady Egata-Patché, auteur d'un livre paru il y a 8 mois environ sous le titre : "L'engagisme a été un crime contre l'humanité" (voir "Témoignages" du 3 décembre 2016).

En ouverture de la conférence, Michel Latchoumanin a rendu un vibrant hommage à la célèbre philosophe française Simone Weil (1909 – 1943), qui nous dit dans son livre "Écrits historiques et politiques" (1960) : « Je n'oublierai jamais le moment où, pour la première fois, j'ai senti et compris la tragédie de la colonisation. [...] Depuis ce jour, j'ai honte de mon pays. Depuis ce jour, je ne peux pas rencontrer un Indochinois, un Algérien, un Marocain, sans avoir envie de lui demander pardon. Pardon pour toutes les douleurs, toutes les humiliations qu'on lui a fait souffrir, qu'on a fait souffrir à leur peuple. Car leur oppresseur, c'est l'État

français ; il le fait au nom de tous les Français, donc aussi, pour une petite part, en mon nom. C'est pourquoi, en présence de ceux que l'État français opprime, je ne peux pas ne pas rougir, je ne peux pas ne pas sentir que j'ai des fautes à rache-

ter ».

Tous solidaires

Dans cet esprit, Jean-Régis Ramsamy a fait un bel exposé, très détaillé, pour notamment renforcer la prise de conscience de la gravité des souffrances imposées à nos ancêtres par le système colonial français, en particulier à l'époque de l'esclavage et de l'engagisme. Il a aussi souligné l'importance de connaître toutes les luttes que ces ancêtres ont menées pour faire respecter leurs droits et leur dignité ; et l'on peut penser que c'est d'autant plus important que cela peut renforcer la solidarité entre Réunionnais pour être fidèles à ces combats aujourd'hui face aux méfaits dramatiques du régime néo-colonial en place.

Durant le débat qui a suivi cet exposé, plusieurs personnalités ont pris la parole pour exprimer leur soutien au combat pour faire reconnaître

par l'État l'engagisme comme un crime contre l'humanité. On peut citer par exemple Abady Egata-Patché, Gilles Sagodira, Paul Canaguy et Michel Latchoumanin, pour qui « nous devons tous être solidaires des victimes des périodes douloureuses de notre histoire ».

Cultiver l'humanisme

Au cours de ce débat a aussi été rappelée l'œuvre accomplie dans ce sens pendant une dizaine d'années par l'historien et responsable politique réunionnais Sudel Fuma en réalisant avec des personnalités comme Paul Vergès "la Route de l'esclave et de l'engagé dans l'océan Indien". Citons enfin cet autre rappel : la déclaration le 17 mars dernier en Algérie de l'actuel président de la République française contre « la colonisation, un crime contre l'humanité ».

La conclusion que nous pouvons tirer de ces échanges très intéressants c'est que même si l'on ne peut pas assimiler et confondre tous ces crimes, au-delà de leur diversité ils ont un point commun : c'est la violation des droits humains et de la dignité humaine envers des personnes. Voilà pourquoi on les désigne comme des crimes contre l'humanité afin que les valeurs humaines et les Droits de l'Homme (voir la Déclaration universelle du 10 décembre 1948) soient respectés en cultivant l'humanisme.

Roger Orlu

Oté

Si i zap lo néokolonyalis, koman i pé ésplik l'éta nout péi lé d'dan !

Pou kosa mi arparl de sa ankor in kou ? Sé pars, mi lir dsi bann rézo sosyo dé troi kozman in bann moun progrèsis, mèm kominis i di... Kosa banna i di ? Zot i di lo kapitalis sé lo kapitalis é li domine lo mond pa solman sète z'ot péi mé sète lé z'ot péi galman vi ké li lé mondyalizé.

Astèr zot i tir in konklizon é konklizyon la, mi doi dir mi partaz pa. Pou zot, bann mouvman pou l'indépendans, galman bann mouvman pou l'otonomi, konm PCR, ké lé pou la responsabilité na tor. Pou kosa zot na tor ? Pars zot-nou ! Lo bann mouvman rényoné - i zap in n'afer sé ké lo l'énmi sé lo kapitalis donk i fo amenn la lite kont lo kapitalis mondyalizé é dann lo mond antyé.

Dabor, moin, konm mon bann kamarad-mi pans !- nou lé pou la libérasyon sosyal, donk pou la lite kont lo kapitalis épi l'ésplòitasyon bann travayèr. Nou lé pou sa de tou tan, é mèm dopi lo zour nou la fé nout parti l'ané 1959.

Donk, ni pans i fodra règ in kontradiksyon rant lo kapitalis épi lo pèp. Donk na poin libérasyon pou l'om si i libèr pa li avèk l'alyénsyon kapitalis.

Justin